

Toulouse, le 5 janvier 2023



MADAME ANNE-LISE DELORT
7, rue du Marché aux Truffes
46230 LALBENQUE

Madame,

La Commission Permanente de la Région Occitanie a examiné, le 16 décembre 2022, votre dossier de demande de subvention.

Nous avons le plaisir de vous informer que le Groupe politique Occitanie Courageuse a voté en faveur de cette subvention. C'est donc un montant de 10 000,00 € qui vous a été accordé pour la réalisation d'investissements matériels dans le cadre de la création d'une pâtisserie à Lalbenque.

Vous recevrez très prochainement, de la part des services de la Région, la notification et l'arrêté attributif vous précisant les conditions et modalités de versement.

Bien entendu, nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Aurélien PRADIÉ

Président du Groupe Occitanie Courageuse
Conseiller Régional

Député du Lot

Élu municipal de Cœur-de-Causse
Conseiller communautaire du Causse
de Labastide-Murat

Brigitte RIVIERE

Conseillère Régionale

Sébastien NODARI

Conseiller Régional
Adjoint au Maire de Lalbenque